

## **Communication**

(art. 32 et 33 de la loi fédérale du 6 octobre 1995 sur les cartels et autres restrictions à la concurrence; RS 251)

Le 10 mai 2000, la commission de la concurrence a reçu une notification de l'opération de concentration Berner Oberland Medien SA/Collaboration avec la Berner Zeitung SA. Les maisons d'édition Schaer Thun SA et G. Maurer SA, Spiez, souhaitent fonder l'entreprise Berner Oberland Medien SA.

Ces entreprises sont entre autres actives dans les domaines suivants:

Edition et diffusion de produits de presse écrite

Impression de journaux et d'imprimés.

Toutes les entreprises et les tiers intéressés peuvent prendre position sur cette opération auprès du secrétariat de la Commission de la concurrence.

La prise de position, qui doit se présenter sous forme écrite, doit être remise au secrétariat de la Commission de la concurrence au plus tard 15 jours après la date de la présente publication. Vous pouvez joindre le secrétariat par fax (031/ 322 20 53) ou par poste, avec la mention de l'opération de concentration concernée, à l'adresse suivante:

Secrétariat de la Commission de la concurrence, Effingerstrasse 27, 3003 Berne.

Selon l'art. 43, al. 4, de la loi sur les cartels (LCart), seules les entreprises participantes ont qualité de parties.

20 juin 2000

Secrétariat de la Commission de la concurrence

## **Communication de la Commission de la concurrence concernant le cas Berner Oberland Medien AG**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2000
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	24
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	20.06.2000
Date	
Data	
Seite	3142-3142
Page	
Pagina	
Ref. No	10 124 613

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.